

Travail.Suisse

SGARM  
SSMT

VSAO  
ASMAC

svbg fsas

SGBI USS



syndicom

vpod ssp

syna



## COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Berne, le 29 novembre 2018

Fin de la procédure de consultation sur la révision de la loi sur le travail

### **Le peuple dira non au travail gratis et à l'épuisement professionnel**

**La Suisse doit faire face aujourd'hui à une violente attaque contre la protection qu'elle garantit aux travailleurs et travailleuses : les règles sur les durées maximales de travail et la saisie de sa durée pourraient changer pour jusqu'à 1,4 million de salarié-e-s. La porte serait ainsi grande ouverte au travail gratis et à l'épuisement professionnel (« burnout »). Si le Parlement approuve ce démantèlement de la loi sur le travail, un référendum trouverait un large soutien.**

La procédure de consultation sur la révision de la loi sur le travail (LTr) prendra fin mardi prochain. Cette révision veut que les « spécialistes » et les cadres soient désormais exclus des dispositions sur le temps de travail. La protection contre l'épuisement professionnel et le travail gratis serait ainsi supprimée pour près de 40 % des salarié-e-s, soit 1,4 million de personnes. Le nombre important de personnes concernées s'explique par le flou qui entoure la description des catégories de salarié-e-s en question. Les « spécialistes qui disposent d'un pouvoir de décision important » et d'une « grande autonomie dans leur travail » ainsi que les cadres ne sont pas des catégories juridiques. L'employeur ou l'employeuse disposera par conséquent d'une grande marge de manœuvre pour définir les profils d'emploi en fonction de ses besoins. S'ajoute à cela un problème d'exécution : sans enregistrement de la durée du travail, les inspecteurs et inspectrices du travail ne pourront plus vérifier si les règles de protection légales concernant le repos nocturne, l'interdiction de travailler le dimanche et les pauses sont respectées. Et les travailleurs et travailleuses n'auront plus la possibilité de prouver l'existence d'infractions.

Leur santé serait particulièrement menacée par la suppression de la durée hebdomadaire maximale de travail et de la quantité maximale de temps supplémentaire par jour, ainsi que par la levée de l'interdiction du travail dominical. Toutes ces « flexibilisations », selon les employeurs et employeuses, auraient pour résultat que nombre de salarié-e-s devraient travailler beaucoup plus longtemps. La journée de travail de 15 heures et la semaine de 73,5 heures deviendraient la norme. Et la vie familiale et sociale de larges pans de la population serait en plus perturbée par la suppression de l'interdiction du travail du dimanche.

### **Des problèmes de santé avérés**

Les études effectuées pas la médecine du travail montrent clairement que les longues durées de travail augmentent les risques de maladies cardiovasculaires, de cancer, d'arthrite, de diabète et de maladies psychiques comme l'épuisement professionnel. Selon la Société suisse de médecine du travail, la révision de la LTr entraînerait aussi une augmentation des absences pour cause de maladie, et donc des coûts pour les employeurs et employeuses ainsi que pour la société. De plus,

un nombre croissant de personnes quitterait la vie active plus tôt et la situation des femmes professionnellement actives se dégraderait (p. ex. en cas de travail à temps partiel : hausse de la pression pour travailler davantage, resp. plus grande difficulté pour concilier travail et obligations familiales). L'exemple des professions de la santé montre justement que l'existence d'une charge de travail excessive ne touche pas uniquement les travailleurs et travailleuses, mais aussi d'autres parties de la société, par exemple lorsque la sécurité des patient-e-s diminue.

Avec toutes ces conséquences négatives, il est évident que les organisations signataires rejettent cette révision et qu'elles prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger les salarié-e-s. Elles sont convaincues d'avoir la majorité de la population de leur côté, parce que la journée de travail de 15 heures, la semaine de 73,5 heures, le travail gratis et un repos dominical de plus en plus souvent perturbé ne trouveront pas de majorité dans les urnes.

#### **ALLIANCE CONTRE LE STRESS ET LE TRAVAIL GRATIS :**

**Union syndicale suisse (USS)**

**Travail.Suisse**

**Société suisse de médecine du travail (SSMT)**

**Association suisse des employés de banque (ASEB)**

**Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS)**

**Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)**

**ainsi que les syndicats Syna, syndicom, Unia et SSP**

#### **RENSEIGNEMENTS :**

- Paul Rechsteiner, président de l'USS, 079 277 61 31
- Brigitta Danuser, professeure, Société suisse de médecine du travail (SSMT)/FMH, 076 339 84 46
- Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, 079 287 04 93
- Luca Cirigliano, secrétaire central de l'USS, 076 335 61 97
- Marcel Marti, directeur adjoint / responsable politique et communication (ASMAC), 031 350 44 82
- Vania Alleva, présidente d'Unia, 079 620 11 14
- Arno Kerst, président de Syna, 079 59 67 70
- Stefan Giger, secrétaire général du SSP, 079 296 77 07
- Daniel Münger, président de syndicom, 058 817 18 11
- Denise Chervet, directrice de l'ASEB, 079 40 892 40
- Claudia Galli, présidente de la FSAS, 078 746 76 50